



SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 11 JUILLET 2003

La séance a lieu dans la salle des séances de la maison communale (ancienne école) à Roeser. Elle débute à 08.00 heures et se termine à 09.25 heures. La séance est présidée par Monsieur le bourgmestre Arthur Sinner.

Présences : John Barthelmey, Pascale Berger-Noël, Marcel Dondelinger, Suzette Dostert-Wagener, Pierrette Ferro-Ruckert, Tom Jungen, Renée Quintus-Schanen, Jean-Paul Reiter, Camille Schleck, Egon Seywert, Arthur Sinner

Absence(s) : /

1. Organisation scolaire 2003/2004 : Nomination de personnel

1.1. Par vote secret, le conseil nomme Mme Martine Di Tullo institutrice à l'enseignement primaire.

Vote	11 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

1.2. Par vote secret, le conseil nomme Mme Brigitte Claerebout-Lenert institutrice à l'enseignement primaire.

Vote	11 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

1.3. Par vote secret, le conseil nomme Mme Sylvie Drucker institutrice à l'éducation précoce.

Vote	11 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

2. Communications du collège échevinal

Le collège mentionne brièvement le récent rendez-vous avec le Ministre de l'Intérieur concernant le développement des zones d'activités communales.

3. Questions écrites des conseillers

Il n'y a pas de questions écrites présentées par les conseillers dans le délai prescrit par le règlement d'ordre intérieur.

4. Remplacement d'un membre à la commission scolaire

Suite à la démission de Mme Marie-Paule Arendt, assistante pastorale, de la commission scolaire, le conseil nomme en son remplacement M. Jos. Weisgerber, curé actuellement en fonction des paroisses du Roeserbann.

Vote	9 Oui	1 Non	1 Abstention(s)
------	-------	-------	-----------------

5. Plan d'aménagement particulier - lieu-dit « Kromstucker » à Livange (vote définitif)

Suite à l'approbation provisoire en séance du 05 mai 2003 le projet a été soumis à enquête publique du 13 mai 2003 au 11 juin 2003.

Suivant le procès-verbal d'enquête publique du 26 juin 2003 une réclamation a été présentée endéans le délai prescrit contre le projet en question, à savoir :

- Réclamation de Madame Gaby Bechet, demeurant à Bettembourg. Mme Bechet a été entendue oralement par le collège échevinal le 03/07/2003.

- La réclamation anonyme datée du 3 juin 2003 n'a pas été prise en considération.

Le conseil approuve définitivement le projet d'aménagement particulier concernant des fonds sis à Livange, commune de Roeser, au lieu-dit « Kromstucker », présenté par l'architecte Jean-Claude Lutz pour le compte de la société COLA-2.

Vote	11 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------



6. Plan directeur sectoriel

6.1. A l'invitation du Ministère de l'Intérieur (DATUR) le Commissaire de district a saisi l'administration communale du dossier relatif au projet de plan directeur sectoriel « Stations de base pour réseaux publics de communications mobiles » en vertu de la loi du 21 mai 1999 concernant l'aménagement du territoire.

Le conseil approuve le projet en question.

Vote	11 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

6.2. Par circulaire n° 2374 le Ministère de l'Intérieur (DATUR), par l'intermédiaire du Commissaire de district, a saisi l'administration communale du dossier relatif au projet de plan directeur sectoriel « Lycées » en vertu de la loi du 21 mai 1999 concernant l'aménagement du territoire.

Le conseil approuve le projet en question.

Vote	11 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

7. Décomptes de travaux

7.1. Le conseil approuve le décompte établi par le service technique communal et arrêté par le collège à 83.340,64 €. Il concerne la première phase de remise en état du bâtiment de l'école de Berchem-Bivange.

Vote	11 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

7.2. Le conseil approuve le décompte établi par le service technique communal et arrêté par le collège à 44.989,48 €. Il concerne l'acquisition de mobilier pour le pavillon annexe de l'école de Crauthem.

Vote	11 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

7.3. Le conseil approuve le décompte établi par le service technique communal et arrêté par le collège à 235,99 €. Il concerne les frais de conseiller juridique dans le cadre du recours contre l'arrêté ministériel du 1^{er} mars 1996 relatif au plan d'aménagement général de la commune de Roeser.

Vote	11 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

7.4. Le conseil approuve le décompte établi par le service technique communal et arrêté par le collège à 205.228,07 €. Il concerne l'installation du réseau de distribution de gaz dans la rue Edward Steichen à Bivange. Les travaux ont été réalisés sous la régie de Sudgaz.

Vote	11 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

7.5. Le conseil approuve le décompte établi par le service technique communal et arrêté par le collège à 30.743,51 €. Il concerne la pose de câbles électriques pour le réseau Cegedel et l'éclairage public dans la rue de Roeser et la route de Luxembourg à Kockelscheuer.

Vote	11 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

7.6. Le conseil approuve le décompte établi par le service technique communal et arrêté par le collège à 101.426,58 €. Il concerne l'étude et le suivi du projet de mise en place de l'installation de cogénération pour le chauffage urbain des bâtiments communaux installée dans le sous-sol de la piscine intercommunale du SPIC.

Vote	11 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

7.7. Le conseil approuve le décompte établi par le service technique communal et arrêté par le collège à 14.469,72 €. Il concerne la participation communale à un ouvrage Cegedel (transformateur M.T. de Roeser). La participation à un ouvrage permet de bénéficier du tarif préférentiel.

Vote	11 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

7.8. Le conseil approuve le décompte établi par le service technique communal et arrêté par le collège à 15.891,21 €. Il concerne la reconstruction du ponceau sur le ruisseau Bibeschbaach au lieu-dit « Auf dem Weier » à Livange.

Vote	11 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

7.9. Le conseil approuve le décompte établi par le service technique communal et arrêté par le collège à 40.810,56 €. Il concerne la remise en état de la couche supérieure de la chaussée de la rue de Kockelscheuer à Bivange.

Vote	11 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

8. Règlements provisoires de la circulation

8.1. Le conseil édicte un règlement provisoire de la circulation demandé par Radio LRB à l'occasion des festivités du 10e anniversaire qui auront lieu du 14 au 17 août 2003.



Les 14, 15 et 16 août 2003 de 20.00 heures jusqu'à la fin de la manifestation (vers 3 heures de la nuit) la circulation dans la rue des Ponts à Peppange n'est autorisée qu'en sens unique (sens Livange-Peppange). Le stationnement est autorisé sur la voie fermée à la circulation.

Vote	11 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

8.2. Le conseil confirme deux règlements d'urgence de la circulation édictés par le collège des bourgmestre et échevins le 19 juin 2003.

Vote	11 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------

9. Questions orales des conseillers

Suzette Dostert-Wagener : « *Quelle société a réalisé l'installation des nouveaux plans de la commune installés à Bivange et Roeser, et à l'instigation de qui ?* »

Camille Schleck : « *Des actes de déprédations des installations publiques peuvent à nouveau être constatées aux alentours de l'école de Berchem, notamment l'enlèvement des barrières de sécurité par des jeunes le soir. Pour assurer la sécurité des écoliers il faudrait absolument fixer autrement ces barrières de manière à ce qu'elles ne puissent être enlevées sans clé.* »

Egon Seywert : « *Quand l'indemnité agricole sera-t-elle enfin payée aux agriculteurs dans le cadre du projet de réaménagement de l'Alzette ?* »

Marcel Dondelinger : « *Pourquoi l'herbe n'est-elle plus tondue le long de la rue Aloyse Weber ?* »

10. Organisation scolaire 2003/2004 - Création de postes

Le conseil crée les postes suivants pour l'année scolaire 2003/2004 :

Primaire
2 p s 03/04 (postes surnuméraires à tâche complète)
1 p éd. mor. 03/04 - 12 leçons hebdomadaires (éducation morale et sociale)
1 p s 03/04 - 12 leçons hebdomadaires (poste surnuméraire à tâche partielle)
Présoilaire
1 p s 03/04 - 14 leçons hebdomadaires (poste surnuméraire à tâche partielle)
1 p init. lux. 03/04 - 11 leçons hebdomadaires (poste d'initiation à la langue luxembourgeoise à tâche partielle)
Spécial
1 p 03/04 - 2e intervenant

Vote	11 Oui	0 Non	0 Abstention(s)
------	--------	-------	-----------------